

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2019/....035...../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE DEUX (2) MEMBRES

DU COMITE EXECUTIF DE LA SOCIETE DE GESTION

ET D'EXPLOITATION DE KALETA EN ABREGE (SOGKA SAS.)

.....

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu le traité de l'OHADA du 17 octobre 2008, et l'acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt Economique adoptée le 30 janvier 2014 ;

Vu la loi L/2017/056/AN du 08 décembre 2017, modifiant certaines dispositions de la Loi L/2016/075/AN du 30 décembre 2016 portant gouvernance financière des sociétés et Etablissements Publics ;

Vu le Décret D/2018/067/PRG/SGG/ du 21 Mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 Mai 2018, portant structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/073/PRG/SGG du 25 Mai 2018, portant nomination des membres du Gouvernement.

DECRETE

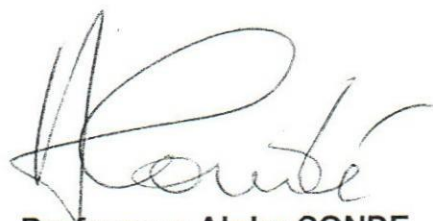
Article 1^{er} : Sont nommés membres du Comité Exécutif de la SOGEKA SAS.
les personnalités ci-après :

1. **Monsieur Nava TOURE**, Ingénieur en service au Ministère des Mines et de la Géologie en remplacement de Monsieur Mamadou Oury DIALLO, décédé.

2. **Monsieur Sékou Sanfina DIAKITE**, Ingénieur en service au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique en remplacement de Monsieur Fodé Kenth CONDE, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le... **25 JAN 2019**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alpha Conde', written over a horizontal line.

Professeur Alpha CONDE